



Commune d'Ogens
 Rue Principale 4
 1045 Ogens

Epalinges, le 28.11.2019

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 19-VD-43483

V 2



INTRODUCTION

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Commune d'Ogens
 Prélèvement du : 05.11.19
 Date arrivée : 06.11.2019
 Effectué par : Monsieur Renaud DE GOUMOËNS
 Remarque :

Le lieu de prélèvement n'est pas indiqué sur la fiche de prélèvement.

ÉCHANTILLON(S)

19-117348 EAU POTABLE, EAU DE SOURCE, EAU MINÉRALE NATURELLE, EAU MINÉRALE ARTIFICIELLE ET EAU GAZEUSE

Conforme

RÉSULTATS D'ANALYSES

N° d'échantillon : 19-117348

Dénomination spécifique : EAU POTABLE, EAU DE SOURCE, EAU MINÉRALE NATURELLE, EAU MINÉRALE ARTIFICIELLE ET EAU GAZEUSE

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-002	Germes aérobies mésophiles	33 UFC/ml		
721-MON-007	Escherichia coli	0 UFC/100 ml		
721-MON-013	Enterococcus spp.	0 UFC/100 ml		

Analyses physico-chimiques (VD-PCAM-Majeur)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
751-MON-004	Conductivité électrique	582 ± 29 µS/cm	M : max. 800 µS/cm	
751-MON-001	Nitrate	28.5 ± 2.9 mg/L	max. 40.0 mg/L	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale; M: Valeur directive

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

La teneur en nitrate dépasse l'objectif de qualité (moins de 25 mg/L) défini pour l'eau potable. La valeur maximale admise est de 40 mg/L. (Directive SSIGE W12).

Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.

ÉMOLUMENTS

Les émoluments comprennent les frais d'analyses et les frais administratifs. Une facture vous parviendra prochainement par courrier séparé.

Émoluments : 190.00 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.



LE CHIMISTE CANTONAL